

Vivre au quotidien avec un malade atteint de la maladie d'Alzheimer

En France 3 millions de personnes sont véritablement concernées : les malades avec en première ligne leurs aidants familiaux. Dans cette maladie l'aidant a un rôle central irremplaçable.

Une fois le diagnostic posé, un plan d'aide et de soins doit être mis en place. Il prévoit un ensemble de mesures pour le malade et ses proches.

• **L'aide à domicile** afin d'assister le malade dans sa vie quotidienne et de soulager l'aidant lorsqu'il y en a un.

• **Un accompagnement psychologique** pour aider le patient et ses proches à accepter le diagnostic et à évacuer l'anxiété éventuelle liée à l'avenir.

• **Le maintien d'une vie sociale** à travers les associations d'aide aux malades.

• **L'accès à des ateliers cognitifs** au sein des services à domicile

• **Le recours à un ergothérapeute, un psychomotricien et un kinésithérapeute** afin d'aider le patient désorienté sur le plan psychomoteur.

• **La mise en place de mesures juridiques**, tutelle, curatelle, sauvegarde médicale afin de protéger le patient vulnérable et de l'assister dans la gestion de ses biens et de ses affaires courantes.

Le maintien à domicile est tout à fait possible à un stade avancé de la maladie mais tout repose sur l'aidant qui veille jour après jour au bien-être et à la sécurité de son proche malade d'Alzheimer. Ce maintien nécessite un engagement permanent et une aide constante jour et nuit 7J



sur 7 lorsque la dépendance s'accroît.

C'est souvent parce que l'aidant est épuisé que le maintien à domicile est remis en cause

Soutien et réconfort pour les aidants

Depuis quelque temps se sont développés des domiciles regroupés qui accueillent des couples dont l'un des membres est atteint de maladie d'Alzheimer soit à l'année soit pour un temps de répit. C'est le cas notamment dans le sud de la Drôme à La Baume-de-Transit.

Il s'agit d'un ensemble de 12 logements de type T3, situé dans un parc entière-

ment clôturé, complété par «une maison de l'autonomie» comprenant des espaces de convivialité, de réunion et de détente permettant aux aidants de trouver soutien et réconfort. Des services adaptés individuels ou mutualisés éligibles à l'APA sont mis à disposition des aidants afin d'alléger leur charge de travail et leur permettre d'aménager des temps libres et de récupération

Une psychologue assure un suivi des malades en leur proposant des ateliers adaptés à leur fonction restant permettant ainsi de retarder les pertes fonctionnelles.

Les locataires bénéficient des mêmes services de soins individuels pris en charge par l'assurance maladie qu'à leur domicile antérieur, mais aussi de la mutualisation des aides humaines et des nouvelles technologies qui assurent une sécurité de tous les instants.

Cette possibilité de logement est une alternative intéressante sur le plan humain et économique au placement en Ehpad et s'inscrit en complément des services existants dans un partenariat avec France Alzheimer, les services ESA, les services à domicile et les acteurs de soins libéraux.

→ Renseignements sur le site www.les-logis-depidaure.fr
Contact : 04 75 98 38 38

l'aide à domicile
ADHAP

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?
ADHAP organise tout en 48h ! Interventions 7j/7

Aide aux repas

Aide à la mobilisation

Assistance administrative

Travaux ménagers

Accompagnement

Aide à l'hygiène

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*
* (selon art. 199 sexdecies du CGI)

15 bd Jean Mathon
07200 AUBENAS
04 75 35 25 89
adhap07a@adhap.fr

26 av. Kennedy Centre Laënnec
26200 MONTÉLIMAR
04 75 54 69 08
www.adhap.fr

219918100

Semaine Bleue DU 5 AU 11 OCTOBRE 2020
EN ARDÈCHE ▶ Notre sélection

Vieillesse, surtout ne pas négliger les soins dentaires !



Dents et gencives ont un rôle important pour l'état de santé général des personnes âgées. En prendre soin reste indispensable pour conserver un bon confort de vie.

Prendre soin de ses dents est indispensable tout au long de la vie mais encore plus avec le grand âge. Lorsque les gencives sont

fragilisées entraînant parfois la perte de dents. L'usure de l'émail rend les dents plus vulnérables aux caries, la production de salive baisse. La mastication devient difficile et le goût est parfois altéré par la prise de médicaments.

Brossage adapté

Ces différents facteurs contribuent à réduire l'envie de manger, conduisant à des déséquilibres alimentaires détériorant l'état de santé général. Ils peuvent également entraîner des problèmes de mauvaise haleine, des difficultés de communication, une estime

de soi dégradée, un repli social. Afin d'enrayer de tels retentissements sur la qualité de vie des personnes âgées, il faut maintenir une bonne hygiène bucco-dentaire et un suivi régulier.

Au moins une visite annuelle chez le dentiste est recommandée pour un contrôle, la programmation de soins si nécessaire et un détartrage afin d'éliminer la plaque bactérienne porteuse de germes.

L'hygiène quotidienne doit consister en un brossage de dents le matin après le petit-déjeuner et le soir avant le coucher. Ce qui n'est pas toujours évident en cas de perte de dexté-

rité. Il est alors conseillé d'utiliser une brosse à dents électrique pour plus d'efficacité. Si ce n'est pas possible, optez pour une brosse manuelle à petite tête avec un poil souple.

On trouve aussi en pharmacie des modèles dotés d'un manche ergonomique en mousse, plus pratique à tenir et facilitant le geste du brossage. Le dentifrice doit être doux au goût. De même pour les bains de bouche, évitez les produits agressifs.

Un guide pour la santé bucco-dentaire à l'usage des Ehpad est disponible sur www.ufsbd.fr